

# Critères de sélection

## pour l'admission dans un cadre Swiss-Ski ou CNP, ski alpin hommes pour la saison 2024/25

### 1. Généralités

Tout athlète remplissant les critères de sélection ci-après sera pris en compte pour une nomination dans un cadre Swiss-Ski ou CNP. En cas d'appartenance à un cadre depuis plusieurs années sans amélioration régulière des performances, la sélection est toutefois soumise à la décision de la Commission de sélection, même si les critères sont remplis.

La décision d'admission dans un cadre Swiss-Ski ou CNP ski alpin incombe à la Commission de sélection.

- La Commission de sélection pour les sélections Swiss-Ski est composée du Directeur Ski alpin, de l'Entraîneur en chef Hommes et du Chef de la relève. Les entraîneurs de groupe compétents ou les chefs des CNP (pour les sélections dans le cadre C) sont consultés.
- La Commission de sélection pour les sélections CNP est composée du Directeur Ski alpin, du Chef de la relève et des Chefs CNP Est, Centre et Ouest.

Pour une sélection en équipe nationale (EN) et dans le cadre A, les critères de performance doivent obligatoirement être remplis (sauf pour les athlètes disposant du statut de blessé). Les athlètes avec le statut de blessé (conformément au règlement FIS) peuvent être sélectionnés via la Commission de sélection.

Exceptionnellement, la Commission de sélection a la compétence d'attribuer le statut de membre de cadre (statut B/C ou CNP) à des athlètes dont elle estime qu'ils présentent le potentiel requis, sans pour autant que l'un des critères ci-après ne soit rempli.

La Commission de sélection prend la décision finale quant aux sélections. Il n'existe aucune voie de recours contre une décision de la Commission de sélection.

En cas de force majeure ou d'événements exceptionnels (par ex. Covid-19), la Commission de sélection se réserve le droit de procéder à des ajustements au niveau des sélections.

### 2. Délais

- 2.1. Swiss-Ski ou le CNP concerné communique à l'athlète jusqu'au 31 juillet ou au plus tard jusqu'au 31 octobre les critères de sélection concernant l'admission dans un cadre de Swiss-Ski pour la saison suivante.
- 2.2. Swiss-Ski ou le CNP concerné informe l'athlète de la sélection dans un cadre par écrit jusqu'au 30 avril.
- 2.3. Les athlètes n'obtenant plus de statut de cadre Swiss-Ski ou CNP sont informés par écrit de leur non-sélection jusqu'au 30 avril au plus tard par la Fédération ou le CNP concerné.

MAIN PARTNER



PREMIUM PARTNER

RAIFFEISEN



GOLD PARTNER



MEDIA PARTNER



EQUIPMENT PARTNER



### 3. Critères de sélection

#### 3.1 Équipe nationale

Pour obtenir le statut de cadre de l'équipe nationale, l'athlète doit remplir l'un des critères suivants :

- Top 15 de la liste de départ de Coupe du monde (WCSL) dans l'une des disciplines (DH, SL, GS, SG).
- Podium lors d'une course de Coupe du monde (DH, SL, GS, SG).
- Les médaillés aux Championnats du monde ou aux Jeux Olympiques.
- Les médaillés aux CM et aux JO d'hiver conservent leur place en EN pendant deux ans, à condition d'être classés dans le top 30 dans une discipline WCSL (DH, SL, GS, SG).
- Les médaillés aux Championnats du monde lors d'une épreuve en équipe (condition : au minimum un départ) obtiennent le statut de cadre EN, à condition d'être classés dans le top 30 d'une discipline WCSL (DH, SL, GS, SG).

#### 3.2 Cadre A

Pour obtenir le statut de cadre A, l'athlète doit remplir l'un des critères suivants :

- Les médaillés aux Championnats du monde lors d'une épreuve en équipe (condition : au minimum un départ) obtiennent le statut de cadre A, pour autant qu'ils ne soient pas classés dans le top 30 d'une discipline WCSL.
- Top 30 de la liste de départ de Coupe du monde (WCSL) dans l'une des disciplines (DH, SL, GS, SG).

#### 3.3 Cadre B jusqu'à CNP

Les critères de sélection pour les niveaux de cadre B à CNP figurent dans le tableau suivant.

Saison 2023/2024		CNP		Cadre C		Cadre B	
		Critères de performance	Nombre de points au classement	Critères de performance	Nombre de points au classement	Critères de performance	Nombre de points au classement
1995+	U29+					Place de départ fixe en Coupe du monde	
1996	U28					Top 15 CE ou Top 45 WCSL	
1997	U27						
1998	U26					Top 20 CE ou Top 30 CE dans 2 disciplines	SL, GS, SG ou DH 80
1999	U25						
2000	U24					Top 30 CE	
2001	U23						SL et GS 250 TE et SP 250 SL, GS, SG ou DH 80
2002	U22			Top 40 EC	SL et GS 400 SL, GS, SG ou DH 120		SL et GS 300 SL, GS, SG ou DH 100
2003	U21		SL et GS 600 TE et SP 500 SL ou GS 250	Top 16 CMJ (SL, GS, SG ou DH)	SL et GS 500 TE et SP 400 SL, GS, SG ou DH 150	Top 3 CMJ (SL, GS, SG ou DH)	SL et GS 350 SL, GS, SG ou DH 120
2004	U20		SL et GS 800 TE et SP 700 SL ou GS 300		SL et GS 600 TE et SP 500 SL ou GS 200		
2005	U19		SL et GS 1200 TE et SP 900		SL et GS 800 TE et SP 600		
2006	U18	Liste de force rangs 1 à 8 par année de naissance ou Swiss Cup rangs 3 à 12		Swiss Cup rangs 1 à 2			
2007	U17						

## Légende :

<b>SL</b>	Slalom	<b>WCSL</b>	Disciplines WCSL après la finale de la Coupe du monde (SL, GS, SG, DH)
<b>GS</b>	Slalom Géant	<b>CE</b>	Classement des disciplines CE après la finale de la CE (SL, GS, SG, DH)
<b>SG</b>	Super-G	<b>Place de départ fixe en Coupe du monde</b>	Qualification personnelle pour la Coupe du monde (COC 5.4)
<b>DH</b>	Descente	<b>CMJ</b>	Championnats du monde juniors
<b>TE</b>	Disciplines techniques (SL ou GS)	<b>Liste de force</b>	Voir annexe
<b>SP</b>	Discipline de vitesse (SG ou DH)	<b>Swiss Cup</b>	Voir règlement Swiss Cup
		<b>Nombre de points au classement</b>	Liste de points FIS retravaillée par Swiss Ski

## Précision

Les critères s'appliquent à l'année de naissance concernée ou plus jeune

#### 4. Période de sélection, listes de sélection et conditions

- 4.1. La Commission de sélection se réserve le droit de ne pas prendre en compte les résultats si elle les juge non représentatifs sur la base du taux de participation.
- 4.2. Seuls les résultats de la saison en cours sont pris en compte (1<sup>er</sup> octobre 2023 au 14 avril 2024 y compris). Les listes suivantes sont prises en compte lors de la sélection :
- Disciplines WCSL après la finale de la Coupe du monde 2024
  - Classement des disciplines CE après la finale de la CE 2024
  - Liste de points au 14.04.2024, calculée selon la liste de points interne de la FIS du 04.04.2024
- 4.3. Si des compétitions FIS se déroulent simultanément en Suisse, il n'est pas autorisé de participer à d'autres courses dans la même discipline à l'étranger (à la même date).  
Exception : délégation officielle de Swiss-Ski.
- 4.4. Pour la sélection dans un cadre CNP ou C, la Commission de sélection se réserve le droit de ne pas tenir compte des courses accomplies à l'étranger si leurs résultats sont disproportionnés par rapport aux résultats nationaux.
- 4.5. Une sélection peut s'effectuer sous conditions. Les conditions sont communiquées à l'athlète par écrit. Si ces conditions ne sont pas remplies, l'athlète peut se voir refuser la sélection, voire être rétrogradé.

Worblaufen, octobre 2023

#### Swiss-Ski



**Hans Flatscher**  
Directeur Ski alpin



**Thomas Stauffer**  
Entraîneur en chef de l'équipe masculine



**Werner Zurbuchen**  
Chef de la relève

**Annexe 1 Liste de force**

La somme des quatre évaluations suivantes permet d'établir une liste de force par année de naissance, qui sert de base pour la sélection :

- 1) Classement en Swiss Cup (compte pour 50%)
  - i. Le classement est effectué sur la base d'un calcul des points en % (voir annexe 1.1)
  
- 2) Notation de la technique de ski (compte pour 20%)
  - i. La notation de la technique de ski s'effectue lors de plusieurs courses de la Swiss Cup. Indications précises sur l'évaluation de la technique (voir annexe 1.2)
  
- 3) Test de performance obligatoire (compte pour 20%)
  - i. Test national de condition physique (Power Test)
  
- 4) Évaluation de l'athlète (compte pour 10%)
  - i. Voir annexe 1.3

## Annexe 1.1 Calcul des points en %

## Exemples de calcul

Le classement s'effectue selon le pourcentage par rapport au meilleur

## Exemples de calcul

Swiss Cup		
<i>Nom</i>	<i>Points</i>	<i>%</i>
Premier	577	100
Deuxième	570	98.8
Troisième	463	80.2
Quatrième	440	76.3

## Notes (notation de la technique et évaluation de l'athlète)

<i>Nom</i>	<i>Note</i>	<i>%</i>
Premier	5.4	100
Deuxième	4.8	88.9
Troisième	4.8	88.9
Quatrième	4.7	87.0

Power Test		
<i>Nom</i>	<i>Note</i>	<i>%</i>
Premier	93	100
Deuxième	87	93.5
Troisième	82	88.2
Quatrième	82	88.2

## Annexe 1.2 Évaluation technique U18 pour la liste de force

	Examen	Description	Critères d'évaluation
1.	<b>Technique et tactique dans les disciplines</b>	Choix de la ligne adapté et réalisation technique en conséquence dans les disciplines SL, GS et SG	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Évaluation en compétition par des experts</li> <li>- Décisions tactiques / choix de la ligne</li> <li>- Adaptation de l'exécution des mouvements conformément au <b>guide technique</b> de Swiss-Ski (Racing Essentials)</li> </ul>
2.	<b>Ski libre</b>	Choix de la ligne adapté et réalisation technique en conséquence	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Évaluation par des experts</li> <li>- Adaptation de l'exécution des mouvements conformément au <b>guide technique</b> de Swiss-Ski (Racing Essentials)</li> <li>- Vitesse et rayons adaptés au terrain</li> </ul>

Le matériel (skis) pouvant être utilisé sera communiqué la veille des examens lors de la réunion des chefs d'équipe.

Annexe 1.3 Évaluation de l'athlète

Évaluation de l'athlète pour les sélections chez Swiss-Ski											
Code FIS :						Nom :					
						Date :					
1 = inutilisable / 2 = mauvais / 3 = insuffisant / 4 = suffisant / 5 = bon / 6 = très bon						0		Nombre maximal de points : 78 points			
						0.00		Note totale (pondérée) = note de l'évaluation de l'athlète			
SWISSKI											
Biographie de l'athlète											
Environnement personnel						Conditions personnelles					
#	#	#	#	#	#	#	#	#	#	#	#
École/formation						Prédispositions physiques					
#	#	#	#	#	#	#	#	#	#	#	#
Parents/environnement privé						Résistance au stress/santé					
<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>						<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>					
Remarque :						Remarque :					
Âge d'entraînement						Volume d'entraînement					
#	#	#	#	#	#	#	#	#	#	#	#
<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>						<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>					
Remarque :						Remarque :					
Développement biologique						Développement moteur					
#	#	#	#	#	#	#	#	#	#	#	#
En retard/précoce						Capacités de coordination (habileté, adresse)					
#	#	#	#	#	#	#	#	#	#	#	#
Âge relatif						Capacité d'apprentissage moteur					
<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>						<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>					
<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>						<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>					
Remarque :						Remarque :					

Prédispositions psychologiques						Évolution des performances					
1	2	3	4	5	6	1	2	3	4	5	6
#	#	#	#	#	#	#	#	#	#	#	#
Motivation pour la performance						Évolution des performances - potentiel de développement					
#	#	#	#	#	#	#	#	#	#	#	#
Capacités émotionnelles et psychiques/force mentale											
Remarque :						Remarque :					
1 = inutilisable / 2 = mauvais / 3 = insuffisant / 4 = suffisant / 5 = bon / 6 = très bon											

## Fiche complémentaire relative à l'évaluation de l'athlète chez Swiss-Ski

	Critères à évaluer	Réflexions à intégrer dans l'évaluation !
<b>Biographie de l'athlète</b>	École/formation	L'environnement personnel favorise-t-il et soutient-il la performance ?
	Parents/environnement privé	--> l'entrave-t-il ?
	Prédispositions physiques	L'athlète dispose-t-il des prédispositions nécessaires pour devenir un sportif d'élite ? (axes des jambes, appareil circulatoire, dos...)
	Résistance au stress/santé	
	Âge d'entraînement	Performance réalisée par rapport au nombre d'années d'entraînement
	Volume d'entraînement	Basé sur les lignes directrices des entraînements de Swiss-Ski L'athlète répond-il à ces directives ? Note 6 = répond aux directives
<b>Développement biologique</b>	En retard/précoce	Note 6 = en retard Note 5 = développement conforme à l'âge Note 4 = précoce
	Âge relatif	Note 3 = jan. / fév. / mars      Note 4 = avr. / mai / juin Note 5 = juil. / août / sept.      Note 6 = oct. / nov. / déc.
<b>Développement moteur</b>	Capacités de coordination (habileté, adresse)	L'athlète apprend-il rapidement de nouveaux mouvements ? L'athlète peut-il se mouvoir rapidement et efficacement ? Ses mouvements sont-ils fluides, coordonnés, équilibrés....
	Capacité d'apprentissage moteur	L'athlète sait-il mettre en pratique les corrections rapidement et efficacement ?
<b>Prédispositions psychologiques</b>	Motivation pour la performance	Disposition/intérêt (l'athlète peut-il atteindre ses limites, voire les dépasser ?)
	Capacités émotionnelles et psychiques/force mentale	Concentration sur l'essentiel, personnalité solide, état d'esprit positif
<b>Évolution des performances</b>	Évolution des performances - potentiel de développement	Comprend l'évolution des trois facteurs : résultats/note technique/Power Test